



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy le 27 septembre 2024,

Défense des forêts contre les incendies (DFCI) : exercice interservices à Pierre-Percée

Suite aux incendies de forêt qui ont eu lieu ces dernières années en Grand Est, les services de l'Etat, SDIS, ONF, CNPF, gendarmerie et préfecture ont élaboré des procédures spécifiques et mis en œuvre des moyens dédiés, pour faire face à ce nouveau risque pour les forêts de la région. Après l'été 2024, dont la météo pluvieuse a réduit le risque incendie, ces acteurs entendent finir la saison par l'organisation d'un exercice interservices permettant de s'approprier les procédures et leurs interconnexions en prévision des prochaines saisons estivales.

Jeudi 3 octobre, les pompiers du SDIS 54, les gendarmes de la brigade de Badonviller, les personnels de l'ONF pour la forêt publique et ceux du CNPF-délégation Grand Est pour la forêt privée, ainsi que les services de la Préfecture en charge de la prévention des risques, se retrouveront sur les rives du lac de Pierre-Percée pour un exercice grandeur nature, de détection et de gestion d'un incendie de forêt.

Ce secteur, le seul du département couvert de forêts de résineux (sapins, pins et épicéas), est considéré comme vulnérable au risque d'incendie de forêt, lors des périodes de sécheresse et de canicule. Pour rappel, dans le département voisin des Vosges, 60 ha de forêts semblables ont été brûlés en août 2022, puis 30 ha en juin 2023.

L'Etat a donc pris la mesure du risque en Meurthe-et-Moselle, invitant ses services à affecter des moyens spécifiques, mettre en œuvre des procédures d'alerte et de gestion de crise et entraîner leurs personnels, en prévision d'un éventuel incendie, notamment dans ce secteur du département. L'été 2024 pluvieux a fortement réduit le risque, toutefois pour valider l'interconnexion des procédures et développer les habitudes de travail en commun, ces 5 services déploieront personnels et matériels (drones de surveillance, véhicule de 1ère intervention, véhicules lourds d'intervention...) pour détecter et éteindre l'incendie fictif, apparu en forêt publique et s'étendant ensuite, à la forêt privée.

Contact presse

Christophe Noël

Adjoint au Directeur, en charge de la communication
Agence territoriale ONF Meurthe-et-Moselle

christophe.noel@onf.fr - 06.34.41.62.43